

La Lettre du Maire de Lezennes

Juin 2017 - N°6



La période électorale, qui a mobilisé les esprits et l'actualité durant de longues semaines, est achevée. Les lezennois y ont participé activement, qu'ils en soient remerciés : ils ont su faire preuve du civisme qui honore notre commune. Mais la vie lezennoise s'est poursuivie, et quelques sujets méritent une information et une réflexion.

Un printemps festif

De belles manifestations ont ponctué notre vie lezennoise: le jogging familial a connu un succès sans précédent, la braderie fut ensoleillée, la Fête de la Pierre, avec Isidore entouré de ses amis, fut merveilleuse de soleil et d'enthousiasme, et bientôt nous fêterons les écoles, et aussi le «Lez'estivales», qui nous réserve prochainement de merveilleux moments: ne les manquez pas!

Ces moments festifs doivent être accompagnés de mesures de sécurité plus contraignantes, en application de dispositions nationales et préfectorales. Nous savons pouvoir compter sur la compréhension des Lezennois, pour maintenir la fête en prenant quelques précautions. Nous regrettons quelques mouvements d'humeur qui ont mis en cause nos dévoués employés municipaux, ce qui est inacceptable. Nous essayons d'adapter ces mesures, et chaque expérience est ensuite analysée pour mieux conduire les futures organisations. Que la fête continue!

Le commerce, un sujet de préoccupation

La vie de nos commerces de proximité est un réel sujet d'attention pour les élus, et de préoccupation pour les Lezennois.

Une étude, réalisée à la demande de la commune dans les années 2010, concluait que le tissu commercial de proximité était à un niveau de développement optimum, eu égard à la présence des grands centres commerciaux dans la géographie proche, et que s'il était souhaitable de stabiliser l'offre locale, on ne pourrait guère la développer.

Notons d'ailleurs que, du strict point de vue de l'habitant de Lezennes, en comparaison avec bien des communes rurales, nous disposons dans la proximité immédiate, de toute la gamme de services imaginable. Toutefois la ville souhaite vivement accompagner nos commerces internes au bourg, gages de qualité, de relation humaine, de service personnalisé.

La ville fait de son mieux, mais ne peut faire l'impossible...

Ainsi, à l'occasion du départ des exploitants de l'épicerie-primeur, qui n'ont pu trouver repreneur malgré leurs efforts, la ville a décidé de procéder à l'acquisition du local, pour tenter de maintenir avec détermination un commerce. L'appel à candidature ouvert que nous avons lancé en novembre 2016, en affichant un loyer raisonnable, a suscité quelques manifestations d'intérêt, mais au final une seule candidature ferme, étudiée par une commission d'attribution en février dernier. C'est donc la pizzeria qui se transférera dans ce local, mieux adapté à son développement, en y associant, dans les mois qui suivront son démarrage (prévu cet été), une offre complémentaire de petite épicerie/primeur.

Concernant l'établissement «Le Paddock», appelé a devenir «Le Corner», la ville n'a pas eu d'intervention particulière, et c'est entre particuliers que s'est traitée la succession.

Un enchaînement de difficultés juridiques, financières, puis couronnant le tout un dégât des eaux important à quelques jours de la réouverture envisagée, provoque la perplexité des observateurs extérieurs. Pourtant, une fois tous ces aléas dépassés, c'est bien un Bar Brasserie qui reprendra son activité, dans un délai encore perturbé à ce jour par les expertises d'assurance.

Concernant la boucherie, la presse s'est faite l'écho de ses difficultés, liées principalement à la charge immobilière trop lourde d'un local par ailleurs mal adapté à la séparation des fonctions commerciale, technique (laboratoire) et immobilière. En lien avec l'exploitant et la chambre des métiers, la ville cherche les solutions possibles, mais elles ne sont pas simples: le travail continue, et en attendant, le meilleur service à rendre à la boucherie, c'est d'y être fidèle!

Enfin les autres commerces, par exemple les boulangeries, sont confrontés à une concurrence émergeante de chaines industrielles, que nous déplorons, même si nous ne pouvons y remédier. L'implantation envisagée sur Ronchin, face à Adéo, d'un «village d'artisans», n'a pas notre aval, et n'est pas non plus une décision de la ville de Ronchin: c'est l'aboutissement de tractations foncières anciennes, et d'une vision «libérale» de l'activité artisanale et commerciale. Entre liberté de bon aloi et libéralisme parfois destructeur, le pas est souvent franchi, cela n'est pas de notre volonté. Nous ferons tout ce qui est en nos possibilités pour faciliter le projet de nos commerçants. L'aménagement du stationnement de la rue Sadi Carnot et des arrêts minute en est un exemple. La zone bleue face aux 4 vents également.

La commission extra municipale commerce artisanat, qui associe élus et représentants des commerçants, poursuivra son travail et ses propositions.

Pour le moment, soutenons nos commerces en y orientant nos achats!

...poursuivons les rythmes scolaires adaptés Lezennes a su mettre en place, dès 2013, une organisation des rythmes scolaires éminemment concertée, et qui a fait ses preuves tant au bénéfice des enfants (plus de matinées, plus longues, consacrées à l'enseignement) et des parents, grâce à des activités de qualité, appréciées des enfants, et créant de l'emploi! Pour des raisons qui nous échappent, le gouvernement semble vouloir à nouveau mettre en cause ces dispositions pourtant adoptées, chez nous, à l'unanimité des membres des conseils d'école. C'est pourquoi nous le précisons fermement: rien ne sera remis en cause l'année prochaine.

Fidèles à notre tradition, nous ouvrirons un débat concerté pour la rentrée 2018 et les suivantes, mais toujours centré sur l'intérêt des enfants! En attendant, tous à la fête de l'école ce samedi!

Marc GODEFROY
Maire de Lezennes

La Lettre du Maire de Lezennes

www.lezennes.fr

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux! www.facebook.com/VilledeLezennes www.twitter.com/VilledeLezennes Contact: mairie@lezennes.com

